

Le mardi 16 mars 2021, à 9 h 30, les membres du comité syndical se sont réunis sur première convocation, au siège du SMC et ont pris les dispositions suivantes :

COMPETENCE GENERALE

1. **Approbation du compte rendu du comité du 15 décembre 2020**
2. **Compte rendu des délégations au Président et au bureau**

Nature de l'acte (contrat, marché etc.)	Objet	Tiers cocontractant	Durée de l'engagement	Montant (éventuel)
Contrat	Collecte DASRI	Communauté d'agglomération du bocage bressuirais 79304 BRESSUIRE	1 an	Tarif C
Contrat	Collecte DASRI	SCM Robert BOUIN 79600 ST LOUP LAMAIRE	1 an	Tarif C
Contrat	Collecte DASRI	Cabinet infirmier Celle Alagnoux 79000 NIORT	1 an	Tarif C
Contrat	Collecte DASRI	CAMAPOP SAS 79230 FORS	1 an	Tarif C
Contrat	Collecte DASRI	Marina COURBE 79210 PRIN DEYRANCON	1 an	Tarif C
Contrat	Collecte DASRI	CPTS du BOCAGE BRESSUIRAIS 79300 BRESSUIRE	1 an	Tarif C
Marché	Etude de reprogrammation du CTMA	HYDROCONCEPT	1 an	27 780,00

Compte rendu des délégations au bureau en vertu de la délibération n° 8.15.09.2020 C26 du 15 septembre 2020

Nature de l'acte (contrat, marché etc.)	objet	Tiers cocontractant	Durée de l'engagement	Montant (éventuel) Ht
Contrat	Assistance à maîtrise d'ouvrage en assurances	Audit assurances	1 an	2 500,00 € HT
Marché	Avenant de modifications des EPI lot 2 chaussures	OREXAD	18 mois restant	624,60 € HT
Marché	Avenant de prolongation au marché d'entretien des EPI	INITIAL	Jusqu'au 30 oct 2021	-
Vente	Ancienne armature tracteur agricole			100,00 € TTC
Vente	Caisson réformé			400,00 € HT

3. **Règlement intérieur des assemblées**

Le comité accepte les modifications du règlement suivantes : pouvoirs acceptés par voie écrite signée ou dématérialisée avec utilisation de l'adresse référencée.

4. **Ouvertures de postes au 01/04/2021**

- a. 1 poste Technicien Médiateur de Rivières à 35 h à compter du 1^{er} avril 2021
- b. 4 postes Adjoint techniques à 35 h à compter du 1^{er} avril 2021

5. **Lignes directrices de gestion**

Les dossiers du groupe de travail concernant la validation des critères de promotion interne et d'avancements de grade ont été validés et envoyés au Centre de gestion pour le 23 février.

COMPETENCE RIVIERES

6. **Convention de gestion d'ouvrages (mis à disposition de vannes)**

La convention est adoptée.

COMPETENCE DECHETS

7. **Attribution du marché poids lourds**

N° ET INTITULE DU LOT	NOM DE LA SOCIETE ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
Lot n° 1 : Fourniture d'un châssis pour benne à ordures ménagères	BERNIS TRUCKS	83 000,00 € HT
Lot n° 2 : Fourniture d'un équipement de collecte pour benne à ordures ménagères	SEMAT	77 770,00 € HT
Lot n° 3 : Fourniture d'un véhicule 26 tonnes équipé d'un bras polybenne	BERNIS TRUCKS	134 000,00 € HT
Lot n° 4 : Fourniture d'un ensemble tracteur équipé d'une grue à télécommande et semi-remorque	BERNIS TRUCKS	243 400,00 € HT

8. Ouverture d'un compte « dépôt aux fonds du trésor » régie composteurs

Le comité syndical accepte la modification de la régie composteurs, et ouvrir un « dépôt aux fonds du trésor ».

9. Adhésion au système carte bancaire via un terminal de paiement électronique

Le comité syndical valide l'adhésion à ce système pour permettre les paiements par carte bancaire pour les deux régies.

10. Réorganisation des déchetteries : orientations du projet

M. le président indique la proposition du groupe de travail sur la réorganisation des déchetteries :

- 1- Remplacement d'une déchetterie par une plateforme déchets verts (Verruyes)
 - 2- Construction d'une déchetterie à la place des déchetteries Vasles et Ménigoute, et mise en place d'une plateforme déchets verts sur une des communes
 - 3- Construction d'une déchetterie à la place des déchetteries de Secondigny et St Aubin Le Cloud, et remplacement de la deuxième par une plateforme déchets verts
- Ces propositions seront faites aux différentes communes et communautés.

11. Constitution de la commission consultative du PLPDMA

Le comité syndical accepte la composition suivant pour la CCES :

- Les élus référents M. Cusey et M. Guérineau ;
- Les membres de l'équipe projet (commission communication);
- les partenaires institutionnels (ADEME, conseil régional, DREAL, chambre d'agriculture)
- CC adhérentes (projets transversaux PCAET, EIT)
- Deux-Sèvres Habitat
- Citoyens
- Associations : CPIE de Coutières, Zéro déchets, Rotary Club

12. Dégrèvement partiel de la redevance des restaurants fermés pour des raisons sanitaires

Le comité syndical accepte de faire un dégrèvement selon les conditions suivantes :

- La demande écrite doit être faite par l'entreprise de restauration
- L'entreprise ne doit pas avoir développé de service de plats à emporter
- L'abonnement reste dû
- Le dégrèvement sera de 20 / 52^{ème} de la part variable de la facture annuelle 2020
- Ce dégrèvement sera réalisé en 2021.

QUESTIONS DIVERSES